

Cédric Khan consacre son nouveau long-métrage à Pierre Goldman. Ce film sort 44 ans après une marche blanche ayant réuni pas moins de 15 000 personnes dans Paris pour rendre un dernier hommage au protagoniste d'un procès retentissant, mystérieusement assassiné en 1979.

Un film captivant

Le procès Goldman est inspiré de faits réels. Il ne s'agit pas à juste titre d'un biopic. Le film retrace le procès houleux de Pierre Goldman qui s'est déroulé de novembre 1975 à mai 1976. Le militant anti-fachiste était jugé pour quatre braquages à main armée ayant causé la mort de deux pharmaciennes dans le 11^e arrondissement parisien. Cédric Khan nous livre ici un huis clos captivant. La **scénarisation est d'une grande précision et la réalisation, sans artifices**. Aucun détail n'est laissé pour compte, ce drame nous transporte hors de la salle d'audience, au plus près des agissements du présumé coupable. Les longues séquences de bataille judiciaire sont entrecoupées par des scènes plus intimistes avec la défense de Goldman (**Arieh Worthalter**). Il s'y dégage une solidarité avec ses avocats Maître Kiejman (**Arthur Harari**) et Maître Chouraqui (**Jeremy Lewyn**) mêlant paradoxalement une tension constante à cause du répondant agressif de l'accusé face aux accusations de la partie civile.

Un message derrière ce procès retentissant



Derrière ce jeu de questions / réponses avec la justice s'instaure un message prôné haut et fort par un accusé à perpétuité carcérale, accablé par l'antisémitisme de la police française et la stigmatisation, non seulement du peuple juif en France, mais de toutes les minorités. Après la parution de son livre, ***Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France***, Pierre Goldman sera soutenu par un grand nombre de sympathisants de gauche, même jusqu'en salle de procès. Dans cette même gauche intellectuelle de l'époque, les couples Sartre-de Beauvoir ou Montand-Signoret seront aussi de fervents alliés à sa cause.

Manon ETIENNE.

Le procès Goldman est en salle depuis le 27 septembre 2023. Durée : 1h55.



Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)